

- Clermont-Ferrand : le scandale des parafoudres radioactifs de France Télécom sur le bureau du Procureur

Faits divers – Justice

Clermont-Ferrand : le scandale des parafoudres radioactifs de France Télécom sur le bureau du Procureur

Mardi 16 juillet 2019 à 19:45 -

Par [Claudie Hamon](#), [France Bleu Pays d'Auvergne](#)

-
-
-

Les épisodes judiciaires se suivent chez Orange. Après le procès des suicides, l'ex-France Télécom doit faire face à l'affaire des parafoudres radioactifs. Une plainte pour mise en danger d'autrui a été déposée ce lundi auprès du Procureur de la République de Clermont-Ferrand.



Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, France

Un autre scandale sanitaire national se profile à l'horizon. Cette fois, des milliers d'agents de ligne d'Orange sont concernés. Ils ont été potentiellement exposés à

des parafoudres radioactifs. Des ampoules bourrées de radioéléments installées sur les poteaux téléphoniques dans les années 1940. Le scandale est que tous ces agents en ont manipulé sans connaître leur dangerosité. Pourtant ces petits appareils radioactifs chargés de protéger les lignes téléphoniques de surtension électrique sont interdits depuis 1978.



Des milliers de boîtiers de parafoudres radioactifs seraient encore dans la nature. - x

Ce matin, une plainte a été déposée devant le Tribunal Correctionnel de Clermont-Ferrand pour **"mise en danger de la vie d'autrui"** par la CGT et l'association Henri Pézerat. Cette plainte est **l'aboutissement de 10 années d'enquête et d'expertise** effectuées notamment dans le Cantal. Ces rapports sont accablants pour l'ex-France Télécom. En 2009, on constate qu'à l'agence de Riom-es-Montagne, sur une trentaine d'agents, sept ont développé un cancer et trois en sont morts. Des pathologies différentes mais en lien avec l'exposition de parafoudres radioactifs. **"En fait il y a déjà des victimes dans cette affaire,"** souligne maître François Lafforgue, avocat des plaignants. *"Certaines d'entre elles ont même obtenu gain de cause devant des tribunaux. La faute de France Télécom a même été reconnue devant le tribunal administratif de Montpellier pour un agent atteint d'un cancer du sein."*

Une campagne d'élimination

Après leur interdiction, France Télécom organise des campagnes de dépose. Des centaines d'agents sont chargés de récupérer ces parafoudres radioactifs comme Franck Refouvelet, agent de ligne dans le Cantal, délégué CGT. *"Je savais qu'ils étaient potentiellement dangereux mais nous n'avions rien pour nous protéger."*

*Seulement des gants en latex jetables et des masques, quand nous estimions que les ampoules étaient dégradées. L'entreprise ne nous a donné aucune instruction particulière. **Ces boîtiers d'ampoules étaient ensuite jetés dans des bidons en plastique. On ne sait pas trop où ils étaient expédiés. D'ailleurs, avant 2008, ces ampoules radioactives étaient directement jetées dans la poubelle.***"

Le début de la procédure pénale

Cette simple plainte marque le début de la procédure pénale, les plaignants espèrent que le Parquet engage de nouvelles investigations afin de plaider ce dossier devant le Tribunal correctionnel. Peut-être dans un ou deux ans.



[Claudie Hamon France Bleu Pays d'Auvergne](#)